

Loger les Européens après la Seconde Guerre mondiale et urbanisation en Europe occidentale 1945-1970

Le processus d'urbanisation était particulièrement avancé en Europe à la fin du XIX^e siècle par rapport au reste du monde, à l'exception des Etats-Unis d'Amérique. Cette croissance urbaine s'était enracinée dans un modèle d'ancien régime. La ville joue en Europe un rôle considérable du point de vue de la conquête des libertés publiques, de la constitution des bourgeoisies, des mouvements ouvriers et la conquête de l'autonomie locale par rapport aux pouvoirs centraux. Au XX^e siècle, la croissance urbaine européenne s'est poursuivie, le nombre de citadins a presque doublé entre 1900 et 1970, tandis qu'il a quintuplé aux Etats-Unis et au Canada, ou a été multiplié par 7 en Russie ou au Japon. Dans le monde entier, la population urbaine a triplé durant ce XX^e siècle. La proportion de citadins passe de 41% à 64% entre 1900 et 1970, avec bien sûr de fortes disparités à l'intérieur de l'Europe.

Le taux de croissance de la population urbaine en GB ralentit entre 1919 et 1970 ; après avoir été spectaculaire au XIX^e s, le taux d'urbains passe de 75 à 80% de la population totale. En revanche dans beaucoup de pays européens l'urbanisation de la population s'accroît notablement et irrémédiablement. En Allemagne, l'urbanisation est très dynamique : entre 1910 et 1970, ce chiffre passe de 48,8% à 81%, en Italie de 25% à 57%, en France de 38 % à 67%. Les villes anglaises, en raison d'une désindustrialisation précoce sont les premières en Europe à montrer des caractères post-industriels. Tandis qu'en Allemagne, l'industrialisation continue du début du XX^e s jusqu'aux années 1970 et s'accompagne d'une croissance urbaine aussi soutenue.

I- Sortir de la crise du logement : Des grands-ensembles aux villes nouvelles en France, 1950-1980

1) Crise du logement après la Seconde Guerre mondiale et durant la reconstruction

Les années 1950 se sont signalées par une très grave crise du logement, en France notamment. En effet, les démolitions de la guerre n'ont pas été forcément surmontées ; l'investissement privé ou public n'a pas beaucoup concentré ses efforts sur le logement et surtout le logement bon marché. De plus, l'embellie démographique ajoute un problème supplémentaire : loger les familles. De même le recours à l'immigration pour reconstruire et accélérer la production industrielle pose le problème de loger ces nouveaux venus. Les deux tiers des destructions

immobilières de la guerre sont concentrés sur la Normandie, le Nord, la Bretagne et l'Alsace-Lorraine. Seulement 5,3 % des logements sont détruits en région parisienne par la guerre, pourtant c'est là que se concentrent les plus grandes difficultés. En effet, la région parisienne doit accueillir l'arrivée massive des provinciaux et les immigrants, représentant le plus grand bassin d'emploi en France. Dans un premier temps, les familles s'entassent dans les logements existants, renouant avec la cohabitation entre générations. Des cités transitoires sont construites en banlieue comme à Puteaux la cité des Marguerites ; elles sont construites en matériau léger et vont durer bien plus longtemps que prévu puisque les dernières en banlieue seront abandonnées et démolies dans les années 1980 !

Pour beaucoup d'immigrés, d'employés ou d'ouvriers, c'est le bidonville ou le logement en hôtels pauvres, garnis ou foyer. 35% des familles d'ouvriers et d'employés en 1954 sont logés ainsi. Le bidonville de Nanterre (sur l'un des terrains jouxtant l'Université) était habité par beaucoup de familles algériennes, dans des conditions d'insalubrité notoires. Cette crise du logement, portée à la connaissance de tous par l'Abbé Pierre durant l'hiver rigoureux de 1954, était une réalité qui dépassait la question de l'hiver et était réellement structurelle. L'abbé Pierre et son association Emmaüs construisent des cités d'urgence.



Boîtes à lettres à l'entrée du bidonville Champigny-sur-Marne, 1960, 15 000 habitants, parmi eux beaucoup d'immigrés portugais, photographie de Paul Halmasy.



La cité des Canibouts, à Nanterre, entre 1959 et 1963, résorption du bidonville de Nanterre. Sur la photographie, juxtaposition de l'ancien bidonville et les nouveaux grands ensembles.

2-Planifier la croissance et construire les grands ensembles

La réponse majeure à la crise du logement est la construction des grands ensembles, programmée par le plan Hirsch de 1954-1957 et la création du Commissariat à la construction et à l'urbanisme en 1955. À sa tête, Pierre Sudreau incite les grands organismes (Caisse des dépôts, Office interprofessionnel du logement) à investir et financer les grands ensembles. Les grands ensembles nécessitent de résoudre la question de la propriété foncière ; ils symbolisent l'urbanisation accélérée et standardisée des années 1950 et 1960. Dans un premier temps, le faible coût pour les utilisateurs est prioritaire, il est rendu possible par une minimisation des coûts de production. C'est une période où l'on favorise l'accès à la propriété. Les HBM sont remplacées par les HLM (Habitation à loyer modéré). L'accès est ouvert à tous, dans un premier temps, puis en 1954 un plafonnement des ressources est fixé. L'utilisateur type des HLM est en région parisienne un ouvrier qualifié, un employé, mais les cadres ne dédaignent pas cet habitat dans un premier temps. On observe dans les HLM, une certaine mixité sociale durant leur première décennie. C'est l'époque de la construction de La Courneuve, Bobigny, Sarcelles,

Massy, Antony, Orly. La région parisienne concentre 43% des grands ensembles construits durant la décennie. Ces grands ensembles, dérivés d'une architecture fonctionnaliste (Le Corbusier, Bauhaus), même si celle-ci est ici amputée, réduite, ont apporté un logement sain, clair, spacieux, confortable aux familles. Pourtant, assez rapidement le gigantisme (Cité des Mille), l'uniformité, la concentration sont dénoncées comme vecteurs de mal-être et de difficultés sociales.

Pour faire face à l'explosion démographique et à la croissance urbaine à la fin des années cinquante une politique de planification urbaine et de construction de logements collectifs est menée. En 1958 sont institués les PUD (Plans d'urbanismes directeurs), qui déterminent les modalités de l'aménagement et de la croissance des villes, en particulier les ZUP (Zones à urbaniser en priorité). Situées à la périphérie des grandes villes (deuxième et troisième couronne), ces ZUP ont pour vocation de loger les nouveaux citadins tout en désamorçant la spéculation immobilière. De 1959 à 1976, quelques 300 ZUP ont été le cadre de la construction d'un million de logements collectifs. Naissent ainsi les "grands ensembles", comprenant plusieurs centaines, voire milliers de logements. L'une des premières grandes opérations de ce genre fut la construction entre 1959 et 1961 de Sarcelles, symbole du gigantisme et de l'uniformité des nouvelles cités de la banlieue parisienne. L'architecte Labourdette y a imaginé des alignements tracés à la règle.



Les grands-ensembles de Sarcelles, en banlieue parisienne, photographiés dans les années 1960.



Le Havre, la reconstruction (1945-1964) de la ville est menée par l'architecte Auguste Perret. C'est un exemple célèbre d'architecture fonctionnaliste, le béton à l'honneur et les lignes horizontales structurant l'espace. Sur la photographie Hôtel de ville et place centrale. La ville avait été détruite à 80 % pendant la Seconde Guerre mondiale.



Le quartier de Firminy-Vert, dans le département de la Loire, est construit dans une région industrielle, qui manque de logements. Les travaux sont initiés par le maire Claudius-Eugène

Petit, réalisés par 4 architectes : Charles Delfante, Jean Kling, Marcel Roux, et André Sive, en 1957 : 1070 logements sociaux sont construits, agrémentés de services, lieux de convivialité et voies de communication. L'architecte Le Corbusier construit l'église, la Maison de la culture et le stade. S'aggrave ensuite du pavillonnaire tout autour.

II- Villes nouvelles et développement du pavillonnaire

1- Villes nouvelles et pavillonnaire en Grande-Bretagne

Le cas de Londres est exemplaire de la croissance de la banlieue au détriment du centre, au point où il génère l'appellation en géographie du phénomène de « city ». Depuis la fin du XIX^e siècle, le quartier central (la city) se dépeuple. Ce phénomène s'accroît au XX^e siècle. Le London Council District perd de sa population entre 1931 et 1969, au profit de sa banlieue. La banlieue autour de Londres comptait 1 million d'habitants vers 1880, 2 millions en 1901 et plus de 5 millions vers 1960. Cette banlieue comptait une vingtaine de villes de plus de 100 000 habitants comme Harrow et Croydon, (250 000 et 220 000 habitants), reliées à Londres par des trains qui jouent un rôle très important dans cette urbanisation horizontale et très étendue (plus d'une cinquantaine de Km). La banlieue est plus densément peuplée aux abords de Londres, puis peu à peu se distend. Cette couronne est composée en fait de deux couronnes successives. La première couronne est composée essentiellement d'un habitat construit avant 1914, tandis que la 2^e couronne est construite après 1920. Celle-ci connaît un habitat moins dense et comprend des morceaux de campagnes anglaises. L'habitat privilégié est le pavillonnaire, avec pour des raisons économiques des plans similaires et des constructions mitoyennes ; les maisons sont assorties de jardinets derrière et devant la maison. La banlieue est synonyme de standardisation de l'habitat, en Angleterre dès ces années. La répartition sociologique de l'habitat est très homogène dans la construction de ces pavillons par rues ou quartiers. Le choix de la maison est prédominant et 7 millions de logements sous cette forme sont construits en Angleterre entre 1953 et 1970 ; la moitié des Anglais sont alors propriétaires de leur logement.

Les Anglais ont également construit des immeubles, des tours aussi bien dans Londres qu'en banlieue, mais en moindre nombre qu'en France.

Pour les travaillistes au pouvoir, le logement et l'aménagement du territoire constituent des pôles prioritaires de la reconstruction. C'est l'occasion de rompre avec les pollutions des villes industrielles du XIX^e s, d'accroître le bien-être et l'hygiène pour toutes les couches de la

population. Le *Housing Act* de 1946 s'attaque aux taudis et prévoit de nombreux logements sociaux et l'adoption de normes nationales en matière de logement. Pourtant, le nombre de logements construits en 1945 et 1949 est insuffisant (sans doute moitié moins que nécessaire) : manque de matériaux, de main d'œuvre et à l'inverse une demande en hausse avec un taux record de natalité. Dans l'immédiat après-2^e Guerre mondiale, l'Angleterre commence à mettre en application le plan Abercombrie élaboré en 1943-1944 qui prévoyait la construction de 14 « New Towns » de 40 à 70 000 habitants, afin de décongestionner Londres et d'améliorer les infrastructures des banlieues existantes, de planifier la reconstruction (suite aux destructions de guerre) et de construire des villes à visage humain. L'objectif est aussi de restaurer une ceinture verte, de redonner une certaine latitude aux autorités locales, tout en conservant un contrôle de l'Etat, du point de vue financier et administratif. Le premier plan directeur est celui de Stevenage. Huit villes nouvelles sont construites dans le bassin de Londres (dont Basildon, Harlow et Hatfield), quatre dans le Pays de Galles (Cwmbran et Corby notamment) et deux en Écosse. L'industrialisation de ces villes nouvelles est organisée et concerne surtout des industries de pointe et attire une main d'œuvre jeune.

Toutefois, les objectifs d'amélioration des conditions de vie urbaine ne sont pas forcément tous atteints. Dans les années 1950, les urbanistes abandonnent les plans perpendiculaires des rues des banlieues du XIX^e siècle et début XX^e s pour adopter des courbes moins monotones, comme cela avait été trsté dans les plans des *Garden cities* dans l'entre-deux-guerres.

En 1965, un nouveau plan d'aménagement du territoire du Sud-Est de l'Angleterre est lancé, afin de développer de nouvelles villes situées à une centaine de km de Londres, comme Brighton ou Southampton, qui devaient irriguer et dynamiser leur micro-région alentours. Photographie aérienne de Welwyn dans les années 1950. Cité-jardin, puis ville nouvelle, la ville comprend les différentes aires de résidence, production, de services et récréation prévues par Howard. Les rues sont courbes et différents plans d'habitat sont développés et reproduits.

www.ourwelwyngardencity.org.uk



Photographie aérienne de Welwyn dans les années 1950.

2- Les villes nouvelles en France

En 1961, tandis que la guerre d'Algérie préoccupe beaucoup les Français et de Gaulle, le premier ministre Michel Debré crée le District de la région de Paris, afin de remédier au désordre parisien en matière d'urbanisme et de logement. A la crise du logement, s'ajoutent des problèmes de transport et d'administration. A cette époque, deux conceptions s'affrontent quant à la région parisienne. La première, issue du livre de Pierre Gravier, *Paris et le désert français*, dénonce l'hypertrophie parisienne et prône un aménagement du territoire plus équilibré, c'est l'option défendue par la DATAR (Direction à l'aménagement du Territoire et à l'action régionale). La deuxième position défendue par Paul Delouvrier et le District de la région de Paris est d'accepter cette croissance parisienne, de la favoriser en l'organisant, via les « villes nouvelles ». En 1964, après de multiples batailles de chiffres sur la population de la région parisienne à l'horizon 2000, estimée à 14 millions, Delouvrier l'emporte et grâce à son Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région de Paris propose de construire 8 villes nouvelles, selon trois principes : Construire dans la

continuité des villes existantes (ex Melun/Melun-Sénart), contrairement aux New Towns anglaises, donner la priorité aux équipements et aux espaces verts, contrairement à ce qui s'était fait en banlieue jusque-là et de rechercher l'équilibre emploi-habitat, afin d'éviter la cité-dortoir. La gageure est de trouver le financement pour ces opérations de très grande envergure et de coordonner des ministères différents, tout en échappant aux multiples critiques des élus locaux qui n'ont pas été concertés pour ces créations. Finalement, ce sont 5 villes nouvelles qui sont créées en région parisienne, selon le schéma directeur de 1969 : Évry, Cergy, Melun-Sénart, St Quentin-en-Yvelines et Marne-la Vallée. En province, sont construites Vaudreuil (près de Rouen), Villeneuve d'Ascq (près de Lille), Les Rives de l'Étang de Berre et l'Isle d'Abeau. Ce sont des villes de 500 000 habitants qui sont planifiées.

La construction des villes nouvelles supposait un retournement conceptuel en acceptant et favorisant la croissance parisienne. Les villes nouvelles sont le fruit de la planification économique et administrative, d'une méthode volontaire, dirigiste et modernisatrice.





La ville nouvelle de **Cergy-Pontoise** a été créée le 16 avril 1969, Établissement public d'aménagement. Couvrant 8 000 hectares répartis sur 11 communes, elle accueille actuellement 178 000 habitants (recensement 1999) pour 41 000 à l'origine, installée dans une boucle de l'Oise. Le nombre de logements a été multiplié par 5 de sa création à 1990. Ces logements offrent une répartition équilibrée de collectif (54%) et d'individuel, d'accession (54%) et de locatif. En matière d'emploi, 3 500 entreprises fournissent plus de 80 000 emplois alors qu'il n'y en avait qu'environ 15 000 au départ. Quelques grandes entreprises (Peugeot, SAGEM, Clarins, 3M, SPIE,...) voisinent avec de nombreuses PME. Les activités occupent près de 600 hectares de terrains et 750 000 m² de bureaux. Cergy-Pontoise accueille des infrastructures d'enseignement supérieur et de grands équipements commerciaux et de loisirs.

2- Développement du pavillonnaire

Parallèlement à cette forte production de logements aidés en grands ensembles, l'Europe et l'Angleterre et la France notamment voient s'imposer un habitat pavillonnaire et individuel. En 1954, en France, les pavillons représentent 31% du parc immobilier et c'est la forme d'habitat qui l'emporte en nombre de construction. Ce pavillonnaire est divers également : l'individuel avec architecte particulier, le similaire avec plans identiques et construction industrielle (les Phoenix) l'auto-construction comme à Fontenay-sous-Bois, là aussi individuelle ou associative grâce à des coopératives comme l'association des « Castors ». Les sociétaires sont à la fois associés pour le crédit, mais aussi pour apporter leur savoir-faire et leur temps dans la construction souvent collective du logement individuel. Il y a aussi durant les années 1970, les « chalandonnettes » (du nom du ministre du logement Chalandon), des pavillons groupés, bon marché et en accès aidé qui se construisent aux alentours des grandes villes. 70 000 pavillons sont ainsi construits, témoins de la volonté de l'Etat de canaliser la construction des pavillons du secteur privé et de proposer une alternative au logement en grands ensembles dans le secteur aidé.

3-



Maisons des castors de Pessac, première cité Castor de France, construite entre 1948 et 1951, une utopie collective, 150 maisons construites sous forme de coopérative. Elles rendent possibles l'accès à la propriété pour des familles populaires aux revenus faibles ou moyens.

Le pavillonnaire est aussi le fruit de l'individualisation de la construction, un individu commande à un architecte ou maître d'œuvre la construction de son pavillon après avoir acquis un terrain. Ce mouvement est particulièrement développé dans les classes moyennes et supérieures. Le pavillon peut être aussi s'insérer dans des programmes de lotissements à plus ou moins grande échelle. Ce type d'habitat se développe dans les années 1960-1970, sur un modèle anglo-saxon comme les lotissements pour classes moyennes ou supérieures des investisseurs « Kaufman & Broad » en région parisienne.



Sur cette photographie datant des années 1960, des pavillons à Anthony (banlieue sud) dont quelques-uns sont construits sur le même plan. Le grand jardin est facilement achetable à cette époque en grande banlieue.

Conclusion :

Les différents pays européens connaissent le même phénomène d'urbanisation accéléré –selon des rythmes différents- qui renforce les métropoles et les conurbations, faisant émerger une entité essentielle : la banlieue, tout en s'appuyant sur les villes moyennes. L'urbanisation de l'Europe s'est faite plus lentement que celle des autres continents et en développant davantage les villes moyennes (entre 20 000 et 100 000 habitants). Le nombre de citadins en Europe a été multiplié par deux entre 1900 et 1970, tandis qu'il a été multiplié par 5 aux Etats-Unis ou par 7 au Japon. L'habitat en immeuble est devenu la norme pour les villes dès avant la 2^o guerre mondiale, tandis que le pavillon est devenu celle des banlieues. La qualité de la vie urbaine et du logement s'est harmonisée, mais surtout après la 2^o guerre mondiale. Cette urbanisation et la nécessité de construire des logements de façon accélérée ont conduit les pouvoirs publics à planifier un tant soit peu la croissance et à équiper les villes, avec l'aide des urbanistes, dont la profession s'est développée et institutionnalisée durant l'Entre-deux-guerres. Les réponses à la crise du logement sont élaborées en période de croissance économique et d'industrialisation

renforcée. Les choix de l'habitat collectif très dense, d'une architecture très standardisée sont représentatifs des années 1950-1970 dans la plupart des pays européens. La mixité sociale des débuts des grands-ensembles a vite disparu, en même temps que les bâtiments ont mal vieilli pour beaucoup d'entre eux. Des années 1970 aux années 1980, les grands-ensembles sont passés du statut de réponse à la crise à cause à celui de réceptacle d'une crise sociale.